

Shaparek Saleh, Associée, Teynier Pic

ARNAUD DUMOURIER | 15 JUIN 2018

INTERVIEWS



Le Monde du Droit a interrogé Shaparek Saleh sur son arrivée au sein du cabinet Teynier Pic.

Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre Teynier Pic ?

J'ai été attirée par le format "boutique" de TEYNIER PIC, premier cabinet de niche français dédié à la pratique du contentieux et de l'arbitrage international. Les conflits d'intérêt y sont moins fréquents que dans les cabinets pluridisciplinaires.

Je me retrouve aussi dans la culture française et internationale du cabinet qui bénéficie d'une ouverture internationale de par le profil de ses avocats et son alliance stratégique avec GRIFFIN LITIGATION PLLC (Londres et New York).

Pouvez-vous nous décrire votre parcours ?

Iranienne d'origine, je suis née en Belgique, j'ai grandi en France, puis j'ai étudié à Londres et à Paris.

J'ai intégré le cabinet Freshfields en 2005, après avoir effectué un stage au sein de l'équipe contentieux. J'ai rejoint l'équipe arbitrage en 2011 et ai été promue Counsel en 2016, devenant ainsi la seule femme à accéder à ce niveau de responsabilité dans l'équipe.

Qui a le plus influencé votre carrière ?

D'abord, mon grand-père : il a quitté l'Iran dans les années 60 pour s'installer en Belgique, convaincu que pour le commerce de tapis persans, ce marché offrirait davantage d'opportunités que son marché d'origine. Il est la preuve que tout est possible à force d'audace et de travail.

Au sein de Freshfields, la liste est trop longue pour pouvoir être exhaustive ! J'ai travaillé avec tant d'avocats de renom : Boris Kasolowsky, Nigel Blackaby, Ben Juratowitch, Elie Kleiman, Reza Mohtashami, Constantine Partasides, Georgios Petrochilos, Jan Paulsson, Lucy Reed, Noah Rubins, Peter Turner.

Si je devais n'en retenir que deux, je citerai un homme et une femme :

Elie Kleiman m'a appris mon métier. Son meilleur conseil : maîtriser le droit ne suffit pas. Un bon avocat comprend les besoins de ses clients et se met à leur place pour leur fournir un accompagnement sur-mesure.

Lucy Reed, qui a su mener de front vie professionnelle et personnelle, sans se renier. Les exemples féminins de réussite sont trop rares dans notre milieu pour ne pas être cités.

Quel est votre meilleur souvenir dans votre carrière ?

Toutes les audiences sans exception. La montée d'adrénaline, puis le sentiment du travail accompli quand elles s'achèvent.

Mon meilleur souvenir est celui de mes premiers contre-interrogatoires aux côtés de Peter Turner, l'un des maîtres dans cet exercice. De l'avis unanime, l'audience a été un succès.

Quels sont vos domaines de compétences ?

L'arbitrage commercial international et les contentieux para-arbitraux (exequatur, recours et exécution). J'ai à mon actif une vingtaine de contentieux de ce type.

Quelles sont, selon vous, les actualités marquantes de ces dernières semaines dans ces secteurs d'activité ?

L'accroissement de l'attractivité des juridictions françaises pour les litiges internationaux avec le Brexit et la création de la Chambre Internationale de la Cour d'appel de Paris. L'avenir nous dira si cette dernière sera compétente pour connaître des recours contre les sentences.

Qui conseillez-vous ?

Des acteurs majeurs des industries énergétiques, aéronautiques, spatiales, pharmaceutiques,

chimiques et de la construction.

En ce moment, je représente un promoteur algérien contre un entrepreneur turc dans un arbitrage concernant la construction d'un complexe commercial et j'interviens dans plusieurs recours en annulation contre des Etats.

Quels sont vos objectifs pour ce cabinet ?

Renforcer son ancrage international et contribuer au renouvellement générationnel déjà amorcé par l'arrivée de Raphaël Kaminsky l'an passé.

Propos recueillis par Arnaud Dumourier (@adumourier (<https://twitter.com/adumourier>))

Suivre @adumourier (<https://twitter.com/adumourier>)